

PROFIL DE POSTE
INFIRMIER(E) – 80% - MEDECINE INTERNE
SECTEUR D'HOSPITALISATION CONVENTIONNELLE / NUIT

Libellé de la fiche métier de rattachement : Infirmier (e)

Code métier: 05C10

DIRECTION/SITE : Hôpital Gabriel Montpied

SERVICE/POLE : Médecine interne / MNDO

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Infirmier(e)

Quotité de travail : 80%

Unité : Médecine interne – secteur d'hospitalisation conventionnelle de nuit

Chef de pôle : Pr. F CHIAMBARETTA

Chef de service : Pr. M ANDRE

Praticien responsable d'unité : Dr L TREFOND (HJ), Dr P SMETS (HC)

Coordinatrice des soins : Mme F NEGRONI

Directrice des soins de site : Mme I. GENES

Cadre supérieur de santé : Mme L. SAINT-LEGER

Cadre de santé : Mme C BILLIRAS

PRESENTATION DE L'UNITE

La médecine interne appartient au pôle MNDO. Le service est situé au 7ème étage de l'aile HE (HC et HJ) de l'hôpital Gabriel Montpied.

Il comprend 3 unités :

- Une unité d'hospitalisation complète de 24 lits
- Une unité d'hospitalisation de jour de 5 fauteuils
- Une unité de consultation avec Centre de Référence.

L'unité d'hospitalisation conventionnelle accueille des patients relevant de la spécialité médicale de médecine interne (exploration de symptômes biologiques ou cliniques inexpliqués, prise en charge de poly pathologies...) et de patients relevant de l'activité d'un service de médecine en aval des urgences.

L'unité d'hospitalisation de jour fonctionne du mercredi au vendredi. Elle reçoit principalement des patients atteints de maladies systémiques, de maladies auto-immunes, inflammatoires (chimiothérapies et suivi de l'évolution) ainsi que des patients pour bilan à visée diagnostique.

Le secteur de consultation assure le suivi des patients de la spécialité et reçoit les patients pour avis de spécialiste. Il contribue activement au développement du projet d'éducation thérapeutique (atelier, bilan éducatif...) Une activité de recherche est rattachée au centre de référence constitutif des maladies systémiques auto-immunes rares de l'adulte.

FONCTION ET ACTIVITES

Activités (Positionnement sur l'hospitalisation complète) :

- Assure les soins spécifiques aux patients pris en charge sur un secteur d'hospitalisation conventionnelle (réalisation des bilans biologiques, mise en place et administration de traitements par voie veineuse, surveillance des traitements en cours, transfusion, surveillance des patients hospitalisés...)
- Utilisation du dossier patient informatisé, transmissions ciblées.
- Accueille les patients relevant de l'hospitalisation conventionnelle (accueil, documents administratifs, installation...)
- Réalise les commandes de pharmacie
- Participe aux réunions et contribue à la réalisation des objectifs de service, s'implique dans les projets du pôle et dans la démarche qualité.
- Participe à la formation des stagiaires (EIDE, EAS)
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

Fonctions :

- Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e)

CAPACITES REQUISES

L'infirmier(e) devra être capable :

- D'acquérir une expérience professionnelle relevant de la spécialité de médecine interne (multi-viscérale)
- D'acquérir des connaissances spécifiques aux pathologies relevant de la spécialité
- D'acquérir des connaissances spécifiques au maniement des traitements spécifiques à la spécialité (biothérapies, immunosuppresseurs...) et à leur mode d'administration (pompe...)
- Etre capable de travailler en équipe pluridisciplinaire
- Faire preuve d'écoute, de respect, de tolérance
- Veiller au respect de la discrétion et de la confidentialité
- Etre capable de distinguer les priorités
- Etre capable de solliciter l'interne de garde lorsque la situation le nécessite
- Etre autonome et savoir gérer les imprévus et les urgences

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Diplôme d'état d'infirmier(e)
- Maitrise de divers outils informatiques (Crossway, Chimio, Théo, Pharma, consultation boîte mail...)
- Organisation des congés en concertation avec le reste de l'équipe de nuit, dans le respect des règles institutionnelles.
- Evolution du poste en fonction des évolutions du projet de service
- Horaires : 20h15 / 6h15 poste de nuit à 80%